



## O'Take Oléron Total Kite

<https://www.otake-kitesurf-oleron.fr>

otakekite@gmail.com



### **PROCES-VERBAL de l'assemblée Générale tenue le samedi 15 Novembre 2025**

L'an deux mille vingt cinq, le samedi quinze Novembre à 10 heures, les membres de l'association et son bureau se sont réunis à Saint Pierre d'Oléron au Paddock club équestre sur convocation du Comité d'administration.

L'assemblée est présidée par M. Hervé Flouriot en sa qualité de Président. Le secrétariat est assuré par Mrs Hervé Flouriot et Jean Luc Pierre. La présentation du bilan financier est conduite par M Philippe Alizon en sa qualité de trésorier.

L'association compte 72 membres dont 24 sympathisants et 46 licenciés FFVL et 2 FFV, le quorum est donc à 12 (Votants = Licenciés FFVL)

Présents :

**Présents 19 dont 15 votants (Licenciés FFVL)** : Jean Pierre Pigeaud, Annick Pigeaud, Alain Seguinot, Luc Lebreton, Philippe Alizon, Jean Luc Pierre, Dominique Laurent, Hervé Flouriot, Sylvain Malysse, Laurent Ness, Jean Philippe Rykaert, Nathalie Bouin . Rodolphe Provost, Jean François Matteo, Joachim et Hélène Cadieux, Lydie Milan, Tony Beaufreton, Alain Milcent.

**Procurations 9** : François Guénard, Laurent Guyotot, François Sinodinos, Emmanuel Payen, Ghislain Fournier, Dominique Lacour, Frédéric Artru, Hervé Noel, Jean-Noel Lebeau.

Le Président constate que plus de cinquante pour cent des membres du bureau sont présents ou représentés, et qu'au total 22 personnes sont présentes et 9 représentées par procuration, le quorum (un quart des inscrits) est donc atteint. Monsieur le Président déclare alors que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Présents licenciés FFVL 15 + 9 procurations licenciés FFVL, soit 24 votants, le quorum est atteint et l'AG est réputée valable.

Le Président précise que tous les documents ont été tenus à la disposition des membres. L'assemblée lui en donne acte. Le Président rappelle que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- **Présentation des comptes 2025**

- Le trésorier présente et met à la disposition des membres :
- Le rapport financier du trésorier.

- **Présentation bilan d'activités de l'année 2025**

**Les activités réalisées :**

Planchas

Stand pour le Tour de Charente à la voile

Participation au festival Vent et lumières de Chassiron

Participation activité de navigation pour handicapés à St Trojan

Conviviale interne

Visites et prises de contact avec les mairies

Réorganisation du Site internet OTAKE

Récupération d'un Catakite

**Les activités prévues non réalisées**

Stages de sécurité

DownWinds

Formations MNS

Baptême parapente

- **Proposition d'un programme d'activités 2026**

DownWinds

Demi-journées de formation à la sécurité

Planchas

Conviviales en interne comme en 2025

Journée ou week end handicapés + initiation

Formation MNS

Visites mairies

**Première résolution**

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Président, du rapport financier présenté par le trésorier sur la gestion de l'association au titre de l'exercice clos le 30/10/ 2025 approuve les comptes dudit exercice tels qu'ils lui ont été présentés et donne quitus aux membres du conseil d'administration de l'exercice de leur mandat. Les rapports moral et financier sont approuvés à l'unanimité Cette délibération est donc adoptée à

l'unanimité.

### **Deuxième résolution : les bateaux**

Il a été décidé de conserver et entretenir Les bateaux mis à notre disposition par la FFVL

<b>Vote</b>	<b>Présents</b>	<b>Procurations</b>	<b>Total</b>
Pour	6	6	12
Contre	1	0	1
Neutre	8	3	11
Total	15	9	24

### **RESOLUTION APPROUVEE**

### **Troisième résolution programme 2025 : Gestion de la subvention du treuil**

Les parapentistes ont fait une demande de subvention pour l'achat d'un treuil, la question est posée pour savoir si cette subvention doit passer par l'association O'Také

<b>Vote</b>	<b>Présents</b>	<b>Procurations</b>	<b>Total</b>
Pour	1	3	4
Contre	9	5	19
Neutre	5	1	8
Total	15	9	24

### **RESOLUTION REJETEE**

### **Quatrième résolution : augmentation de la cotisation à 15 euros**

Il est proposé de porter la cotisation annuelle de 10 à 15 euros. Avant de voter, une discussion se fait pour demander à ce que les sympathisants puissent participer au vote. La participation des sympathisants à ce vote est validée par les adhérents présents (15) et ils y participent.

<b>Vote</b>	<b>Présents</b>	<b>Procurations</b>	<b>Total</b>
Pour	7	6	14
Contre	5	1	8
Neutre	7	2	9
Total	19	9	28

### **RESOLUTION APPROUVEE**

### **Cinquième résolution : faire voter les sympathisants**

Jusqu'à présent Les statuts n'autorisent le vote qu'aux licenciés FFVL : Il est proposé de modifier les statuts et d'autoriser le vote pour les sympathisants et licenciés FFV

<b>Vote</b>	<b>Présents</b>	<b>Procurations</b>	<b>Total</b>
Pour	10		10
Contre			0
Neutre	5		5
Total	15		15

### **RESOLUTION APPROUVEE**

### **Questions diverses**

.Vérifier la possibilité de séparer l'activité parapente dans une section de l'association.  
Le but est de proposer la séparation de l'association en 2 sections distinctes, kitesurf et parapente, chacune ayant sa trésorerie bien séparée, avec 2 trésoriers mais en restant dans la même entité associative : Renseignements à prendre auprès de la FFVL pour en vérifier la faisabilité et les conditions associées. Ces informations seront présentées au bureau élargi lors d'une prochaine réunion pour approbation ou rejet.

.Demande d'intégration d'une activité de tandem Kite dans l'association par une personne provenant de l'association Aytré kite : Suite aux renseignements pris auprès de Aytré kite, il est décidé de ne pas donner suite.

.Utilisation du Whatsapp Otake pour les activités de Paddle : Avis favorable

.Proposition d'Achat d'un émetteur VHF (Pour appel sécurité si besoin) : Achat validé

.Achat éventuel d'un buggy par l'association : A suivre si possibilité d'achat d'un buggy démontable à un prix raisonnable.

#### **Sixième résolution**

L'assemblée donne tout pouvoir au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités. Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 12h00.

Prochaine Assemblée Générale l'année prochaine, à marée haute

Rapports moral et financiers 2025 annexés au présent PV.

Tous les détails, photos et vidéos des évènements, sites de pratique....etc, sur le site web de l'association ci-dessous :

Site web : <http://www.otake-kite-oleron.fr>